



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-17472>

Département(s) de publication : 17

Annonce n° 24-17472

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-132428

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 12/02/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : DEPARTEMENT DE CHARENTE-MARITIME

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 221700001600738

Ville : La Rochelole Cedex 09

Code postal : 17076

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 17

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'installation, maintenance et entretien de l'éclairage public

Code CPV principal - Descripteur principal : 45310000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour des travaux d'installation, de maintenance et d'entretien de l'éclairage public. Duré&e initiale de 1 an, renouvelable 3 fois. Marché alloti en 4 lots : Lot 1 Agences d'Échillais et de Marennes ; Lot 2 Agences de St Jean d'Angély et de Jonzac ; Lot 3 Ponts de Ré et Martrou-V.E.C. ; Lot 4 Ponts d'Oléron et de la Seudre).

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Accord-cadre n°748G23 notifié le 12/02/2024 à l'entreprise INEO RESEAUX NOUVELLE AQUITAINE - 46 AVENUE DE LA SOURCE - 33370 SALLEBOEUF, pour un montant maximum annuel de 125 000,00 euro(s) HT. Accord-cadre n°749G23 notifié le 12/02/2024 à l'entreprise INEO RESEAUX NOUVELLE AQUITAINE - 46 AVENUE DE LA SOURCE - 33370 SALLEBOEUF, pour un montant maximum annuel de 125 000,00 euro(s) HT. Accord-cadre n°750G23 notifié le 12/02/2024 à l'entreprise SPIE CITYNETWORKS - 1 rue des Entreprises - CS 90032 - 86440 MIGNE-AUXANCES, pour un montant

maximum annuel de 125 000,00 euro(s) HT. Accord-cadre n°751G23 notifié le 12/02/2024 à l'entreprise SPIE CITYNETWORKS - 1 rue des Entreprises - CS 90032 - 86440 MIGNE-AUXANCES, pour un montant maximum annuel de 125 000,00 euro(s) HT. Nombre d'offres reçues : 3 Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Poitiers. Les voies de recours ouvertes page aux candidats sont les suivantes : Référé contractuel prévu aux articles L.551.13 à L.551-23 du CJA pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/02/2024